



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

autoroutes

Question écrite n° 41875

Texte de la question

M. Jacques Péliissard appelle l'attention de M. le ministre de l'équipement, des transports et du logement sur le problème récurrent posé en matière de sécurité routière sur autoroute par la circulation des poids lourds. Face à l'importance des accidents impliquant des poids lourds sur l'autoroute, il devient indispensable de mettre en place des moyens de transport alternatifs pour délester les axes autoroutiers. L'exemple du ferroutage comme il se pratique en Suisse est souvent mis en exergue et pourrait constituer une solution satisfaisante. C'est pourquoi, il souhaiterait connaître la position du gouvernement sur ce dossier et les mesures qu'il compte prendre pour, le cas échéant, interdire l'accès aux poids lourds du réseau autoroutier dans des conditions extrêmes (saturation du trafic à l'occasion de départs en vacances, mauvaises conditions climatiques...).

Données clés

Auteur : [M. Jacques Péliissard](#)

Circonscription : Jura (1^{re} circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 41875

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : équipement et transports

Ministère attributaire : équipement, transports, logement et tourisme

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 21 février 2000, page 1109